



*Le Saint-Marc...Quoi?*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, rue de la Fabrique, Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) J0L 2E0 • Tél.: (450) 584-2258

**ÉDITION  
SPÉCIALE  
AVIS PUBLIC**

## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023**

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 956, du Code municipal, avis est donné par la soussignée, Sylvie Burelle, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2021 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023.

Considérant que l'état d'urgence sanitaire est renouvelé jusqu'au 17 décembre 2020, la séance extraordinaire du conseil municipal prévue le 15 décembre 2020, devra se tenir à huis clos.

Le lendemain de l'adoption, le budget sera disponible sur le site Web dans l'onglet Administration, Budget municipal. Les citoyens seront invités à soumettre leurs questions par courriel à [direction@smsr.quebec](mailto:direction@smsr.quebec).

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu ce 27 novembre 2020.

Sylvie Burelle, g.m.a.  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

**N.B. Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement. La séance du conseil aura lieu le mardi 12 janvier 2021.**